

RECRUTEMENT DU CONSEIL CONSULTATIF D'URBANISME

Il y a présentement deux postes vacants au CCU, soit un poste régulier et un substitut. Le comité se réunit environ une dizaine de soirs par année afin d'étudier divers dossiers d'urbanisme. Une rémunération de 50\$ par réunion est offerte. Présentez votre demande en personne au bureau de la municipalité ou par courriel à Nathalie Labelle dga@lacdeseorces.ca. Si vous aimez relever des défis et participer à votre collectivité, n'hésitez pas à postuler!

SERVICE INTERMUNICIPAL DES EAUX

La Municipalité remercie les usagers desservis par les réseaux d'aqueduc de leur bonne gestion de l'eau durant l'hiver très froid que nous avons connu. Les gels de conduite d'aqueduc ont été très peu nombreux. Un avis de laisser couler légèrement l'eau a été distribué en milieu d'hiver dans le secteur de Val-Barrette suite à quelques signalements de gel. La consommation d'eau a augmenté mais légèrement, et aucun gel n'a été rapporté par la suite.

La municipalité continue à vouloir améliorer la consommation d'eau. Des recherches de fuite sur le réseau seront entreprises.

La municipalité demande aux propriétaires de piscine de faire leur part. Penser à limiter l'évaporation de l'eau durant l'été en mettant une toile lorsque vous n'utilisez pas la piscine. Soyez attentif à une baisse inhabituelle du niveau d'eau, il pourrait y avoir une fuite. Portez attention à la qualité de votre eau, elle pourrait nécessiter moins de lavage (backwash) ou éviter une vidange ou le remplacement de l'eau sale.

Marc-Antoine Montpetit, technicien en eaux

Problèmes d'aqueduc ou d'égout?

Il faut d'abord localiser et identifier la source du problème.

Pour ce faire, contactez la Municipalité durant les heures d'ouverture au 819-585-4600.

URGENCE SEULEMENT

Le soir et la fin de semaine, contactez Sylvain Lachaine au 819-440-6237.

La personne concernée sera en mesure de déterminer si le problème se situe dans les infrastructures de la municipalité ou sur la propriété du citoyen. Dans ce dernier cas, il est de la responsabilité du citoyen de faire les réparations, le tout à ses frais.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL- SAISON ESTIVALE

Administration et urbanisme :Lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h.

St-Jean-Baptiste 24 juin : Fermé

Fête du Canada : Fermé le lundi 30 juin

Juin 2014

MOT DU MAIRE

Citoyens, Citoyennes,

Enfin la belle saison ensoleillée est arrivée! La construction du Dôme Uniprix a généré de nombreux commentaires très positifs des usagers cet hiver... C'est un succès sans équivoque. Déjà des activités pour la prochaine saison s'organisent, soit une ligue de hockey mineure, un tournoi et du hockey pour adultes en soirée. Je profite de l'occasion pour remercier tous les commanditaires qui s'affichent à l'intérieur du dôme. Ces commandites ont contribué à l'acquisition de plusieurs équipements dans le dôme.

La Municipalité a fait l'achat de l'immeuble de la Caisse populaire dans le secteur Val-Barrette. Les locaux serviront en grande partie au Mouvement Desjardins qui assurera le service à ses membres pour au moins les cinq prochaines années. Les deux employés du Service intermunicipal des eaux de la municipalité seront relocalisés dans cet immeuble. Aussi, dès juin, une grande salle de réunion sera à la disposition pour nos organismes à but non lucratif.

Un nouveau camion pour le service incendie secteur Val-Barrette sera livré pour la fin du mois de juin. Ce dernier répondra au besoin du secteur et permettra de respecter nos engagements envers le Schéma de couverture de risque incendie de la municipalité.

Je vous souhaite une très belle saison d'été et surtout beaucoup de beau temps et de la chaleur.

Toujours à votre écoute, n'hésitez pas à me contacter.

Pierre Flamand, Maire

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour amorcer cette nouvelle rubrique, je veux expliquer aux citoyens et citoyennes de Lac-des-Écorces en quoi consiste mon travail de directeur général.

Le directeur général: l'homme-orchestre de la municipalité

Assurer les contrôles budgétaires, coordonner les activités des divers services municipaux, monter un dossier pour la vente ou l'acquisition de terrain ou d'immobilisation, stimuler les employés... Dans une municipalité, le champ d'action du directeur général est vaste. Je suis un fonctionnaire touche-à-tout, je dois faire preuve de compétences juridiques, administratives et en gestion des ressources humaines.

Un collaborateur direct du maire

Le rôle de coordinateur me permet d'avoir à la fois une vue globale et assez précise de toutes les activités de la municipalité. Je suis par le fait même l'interlocuteur privilégié du maire pour tout ce qui concerne la municipalité. Il n'y a pas une journée sans discussion avec lui. Il est un donneur d'ouvrage continu et je l'informe régulièrement de l'état d'avancement des dossiers.

Gérer la municipalité et participer aux choix stratégiques

Le directeur général participe à de nombreuses réunions. Je suis en relation constante avec les membres de mon équipe d'employés municipaux, nous avons le souci de faire évoluer efficacement les divers dossiers que me délèguent le maire et le conseil municipal.

Pas une journée ne se ressemble

Pour le directeur général, pas une journée ne se ressemble. Je dois m'intéresser à tous les dossiers. Je dois *constamment* faire preuve de diplomatie, car je suis continuellement au centre d'interactions humaines variées impliquant souvent des positions divergentes. À la fin de la journée, je pourrais craindre de m'être disperser, mais en fait, j'apprécie beaucoup cette variété dans mon travail. Et puis, j'ai la satisfaction de voir les projets aboutir.

Pour terminer, je tiens à exprimer que je suis convaincu de la priorité à accorder à la qualité des services offerts aux citoyens. À ce titre, je tiens à être disponible pour interagir de façon conviviale avec les citoyens, peu importe la raison. Je suis au service du Conseil municipal et de la population de Lac-des-Écorces!



Jean Bernier
Directeur général de la Municipalité de Lac-des-Écorces

SERVICE INCENDIE RIVIÈRE KIAMIKA

Activités de la Fête des pompiers

Encore une fois cette année, la *Fête des pompiers* est de retour pour inviter petits et grands à venir s'amuser sur le site du Chalet des patineurs à Lac-des-Écorces. Le samedi 6 septembre prochain, les pompiers se feront un plaisir d'animer une foule d'activités pour tous les goûts: tours de camions, jeux gonflables, démonstrations d'équipements, arrosage avec les boyaux d'incendie, simulations d'interventions, visites des Policiers et des Paramédics, kiosques de nourriture, simulations d'évacuations dans la fumée, formation en réanimation cardio-respiratoire et plus encore. L'ouverture du site est prévue de 13h à 18h.

Nous vous attendons en grand nombre, en famille et entre amis!



Avec la parution du mot du maire, le Regroupement des pompiers de Rivière Kiamika est fier de présenter son nouveau logo non-officiel d'association. Celui-ci est caractérisé par un imposant chevreuil mâle, fort et impressionnant, équipé en pompier. Cet animal se retrouve sur l'étendue de nos territoires et représente bien notre région. Sa force brute et la dimension de son panache démontrent la confiance et la fierté qu'il projette. L'arrière-plan du logo est composé des éléments de la nature: nos lacs et rivières et notre belle forêt. Le feu représente les motivations des pompiers à le combattre pour aider autrui et protéger nos concitoyens. La banderole incluant le nom du service incendie représente le sentiment d'appartenance et la fierté de représenter notre groupe.

Vous verrez principalement cet emblème lors des activités sociales menées par le Regroupement des pompiers de Rivière Kiamika. Le logo officiel, représenté par l'écusson bleu et rouge, continuera d'être employé sur nos uniformes, véhicules et lors de toutes les activités officielles du Service Incendie Rivière Kiamika.



Au plaisir!

Dominic Tremblay
Technicien en prévention des incendies et pompier

SERVICE DE L'URBANISME

Avant d'élaborer un nouveau projet de construction ou de rénovation, ou encore avant l'achat d'un terrain, vous avez tout avantage à communiquer avec le Service de l'urbanisme. Téléphonnez pour prendre un rendez-vous! De cette façon, vous serez assuré de rencontrer un inspecteur afin de bien vous informer de la réglementation applicable compte-tenu qu'il y a eu plusieurs modifications de zonage récemment. Cela pourrait éviter bien des problèmes! Prévoyez un délai maximum de 30 jours pour l'émission de votre permis.

Hélène Poisson 819-585-4600 #223, urb@lacedesecorces.ca
Édith Beauchemin 819-585-4600 # 224, urb2@lacedesecorce.ca

L'heure du conte (bibliothèque secteur Lac-des-Écorces) :

2^{ième} et 4^{ième} vendredi du mois à 10h.

Aux bibliothèques, les plus récentes nouveautés se retrouvent sur les tablettes en location à 2\$ par semaine. L'argent reçu permet l'achat de nouveaux livres. Ils acceptent les dons de livres récents et en bon état.

À ne pas manquer très bientôt

Inscription au camp de jour : Jeudi 19 juin de 18h30 à 20h à la salle communautaire (245, rue de la montagne, Lac-des-Écorces)

Relais pour la vie : vendredi 6 juin 2014 à partir de 18h. La population, qui n'est pas déjà dans une équipe, est invitée à venir marcher pour encourager les survivants jusqu'à 23h.

Fête nationale : Lundi 23 juin 2014 en soirée.

Centenaire de Val-Barrette : 28 juin 2014 au terrain de balle-molle du secteur Val-Barrette.

Tournois de balle-molle : *Tournoi de balle-molle grand chelem C* 13-14-15 juin, *Tournoi de balle-molle mineur* 26 juillet, *Tournoi de balle-molle de Val-Barrette* 29-30-31 août.

Fête des pompiers : Samedi 6 septembre 2014 de 13h à 18h, au Chalet des patineurs situés au 245, rue de la Montagne. C'est gratuit!

Pour toutes informations, le détail des activités ou réservations des infrastructures; contactez Melissa Bélanger, technicienne en loisirs au 819-585-4600 poste 221, allez sur notre site internet www.lacdesecorces.ca ou suivez-nous sur Facebook.

Bénévole de l'année

Cette année encore, la municipalité compte souligner le travail accompli par ses bénévoles. Les organismes à but non lucratif et les citoyens sont invités à soumettre le nom des personnes qui se sont démarquées par leur dévouement à la communauté. Pour proposer le nom d'une personne, vous devez le faire par écrit en expliquant les raisons de votre choix. Vous acheminerez votre texte à la technicienne en loisirs de la Municipalité en le déposant en personne ou par la poste au 672, boul. St-François, Lac-des-Écorces, ou encore par courriel à loisirs@lacdesecorces.ca. La date limite est le 31 octobre 2014.

Le Conseil municipal procédera au choix du bénévole de l'année parmi les candidatures reçues lors d'une de leur réunion. La Municipalité invitera alors ses citoyens et bénévoles à un évènement et annoncera le nom de la personne bénévole de l'année.

Les bénévoles sont d'une grande importance dans une communauté, célébrons-les!!

ADMINISTRATION

Prochaines échéances des taxes municipales 2014

Les citoyens de Lac-des-Écorces peuvent payer leur compte de taxes 2014 en quatre versements si celui-ci est de plus de 300\$, sinon il devient dû 30 jours après l'envoi. (**règlement 178-2013**)

Les échéances à venir sont les suivantes :

- **Le deuxième, le 1^{er} juillet 2014**
- **Le troisième, le 1^{er} septembre 2014**
- **Le quatrième, le 1^{er} novembre 2014**

Il est possible d'effectuer le paiement du compte de taxes comme suit :

- Par la poste;
- Par chèques postdatés;
- Par le créancier hypothécaire (en s'assurant de lui transmettre une copie du compte de taxes);
- En se présentant à votre institution financière;
- Par le site Internet de la majorité des institutions financière (en inscrivant le numéro de matricule);
- En personne, au comptoir de perception des taxes de la Municipalité, situé au 672, boul. St-François, Lac-des-Écorces. On y accepte l'argent comptant, les chèques et les paiements *Interac*. Celui-ci est ouvert selon l'horaire suivant : lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h;

Quel que soit le moyen utilisé pour acquitter le compte de taxes, il est toujours de la responsabilité du propriétaire de s'assurer que le paiement parvienne à la Municipalité au plus tard à la date d'échéance, et ce, afin d'éviter de payer des intérêts (fixés à 15 % par année).

Pour les contribuables faisant affaire avec l'ancienne Caisse populaire Vallée de la Kiamika qui s'est fusionnée pour devenir la Caisse Desjardins du Coeur des Hautes-Laurentides, et qui ont déjà fourni à la Municipalité des chèques postdatés pourront remplacer le chèque du 1^{er} novembre car le numéro de transit et de compte ont été modifiés. Veuillez contacter votre caisse pour de plus amples informations. Comme ces chèques seront nuls après le 10 septembre, **le versement ainsi fait sera considéré nul et portera intérêts jusqu'à ce qu'un nouveau paiement ne nous parvienne.**

CALENDRIER 2014 DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions en 2014 auront lieu à compter de **19h** au 672, boul. St-François, Lac-des-Écorces le 2^{ième} lundi du mois sauf en octobre, où elle aura lieu le 2^{ième} mardi du mois.

9 juin, 14 juillet, 11 août, 8 septembre, 14 octobre, 10 novembre, 8 décembre

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE

Siège n° 1 : Serge Piché

Siège n° 2 : Louise Lafrance

Siège n° 3 : Éric Paiement

Siège n° 4 : Normand Bernier

Siège n° 5 : Gaétan Brunet

Siège n° 6 : Yves Prud'homme

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La municipalité a procédé récemment au nettoyage des rues. Les citoyens sont invités à faire le ménage sur leur terrain. Par la suite, ils peuvent maintenir la propreté de l'espace public en ramassant les débris.

Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de ramasser les excréments de leur animal pour éviter des désagréments à leurs voisins.

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est le moment tout indiqué pour embellir votre propriété. Soyez fiers de votre municipalité, gardez-la propre et fleurissez-la pour améliorer votre qualité de vie!

SERVICE DES LOISIRS

Mot de Melissa Bélanger, technicienne en loisirs

Il me fait grand plaisir de desservir une Municipalité de ma région natale. C'est une nouveauté d'avoir une technicienne en loisirs, c'est un grand pas vers le développement des loisirs pour la population.

Mon objectif premier est d'élargir l'éventail des loisirs de qualité, accessible et adapté aux différentes clientèles. Les loisirs permettent à une municipalité d'être vivante. Alors travaillons tous ensemble, service des loisirs, comité des loisirs, organismes et citoyens, à faire de notre municipalité un endroit où on voit vraiment le beau côté de la vie!

Je vous invite d'ailleurs à vous impliquer dans le Comité des loisirs de Lac-des-Écorces. Ce sont des gens dynamiques et très ouverts qui ont réellement à cœur la vitalité de la municipalité. Ils sont présentement en recrutement. Vous pouvez me contacter si vous êtes intéressé à vous engager dans les loisirs de Lac-des-Écorces.

Au plaisir de vous servir par les loisirs

Melissa Bélanger, technicienne en loisirs
819-585-4600 poste 221

Petit compte-rendu du service des loisirs

Le Dôme Uniprix est ouvert depuis le 15 décembre 2013 et fût inauguré officiellement le 18 janvier 2014. Nous sommes très heureux des résultats que nous apporte le Dôme Uniprix qui a été louée 17 fois, en plus des heures d'ouverture régulières. Du patinage libre et du hockey se sont produits sur cette patinoire au grand plaisir des utilisateurs. Plusieurs citoyens provenant de municipalités avoisinantes sont venus nous visiter également. Durant la semaine de relâche, trois activités spéciales ont été réalisées. Grâce au Dôme Uniprix, la glace, à l'abri des intempéries, était impeccable tout l'hiver, et ce, deux semaines de plus que les patinoires extérieures. Espérons que l'année prochaine mère nature nous permettra d'avoir une saison de patinage encore plus longue.

La structure du Dôme Uniprix, permettra aussi la tenue d'activités durant l'été, dont le camp de jour qui l'utilisera afin que les enfants puissent jouer pleinement dans un grand espace à l'ombre. Nous aurons aussi le Relais pour la Vie et la Fête nationale qui se tiendront autour du Dôme Uniprix. Ne manquez pas ces événements qui seront assurément des succès!

Attendant au Chalet des patineurs, la salle communautaire a déjà fait l'objet de 52 locations. Elle peut être louée gratuitement par les organismes à but non lucratif de Lac-des-Écorces et à 150\$, taxes incluses, aux particuliers pour leurs célébrations ou réunions.

Quelques projets très intéressants sont aussi en branle à la municipalité, nous vous en reparlerons bientôt. Restez informé!

Terrains de balle

Il y a trois terrains de balle qui sont à votre disposition dans la Municipalité, deux dans le secteur Val-Barrette et un dans le secteur Lac-des-Écorces. Les terrains sont ouverts à tous, tant qu'il y a de la clarté. Pour obtenir des informations sur les tournois qui se disputeront sur ceux-ci, référez-vous à notre site internet.

Terrains de tennis

Il y a deux terrains de tennis dans chacun des deux secteurs de la municipalité qui sont ouverts à tous, tant qu'il y a de la clarté. Ceux du secteur Val-Barrette sont barrés, vous devez vous présenter au dépanneur D.M. (819-585-2525) pour y prendre la clé gratuitement.

Terrains de volleyball

Deux terrains de volleyball sont à votre disposition à Lac-des-Écorces dans le secteur Val-Barrette. Ils sont situés en face du 110 rue Picardie.

Bibliothèques

Secteur Lac-des-Écorces

570, boul St-François- Tél. 819-585-2555

Mardi et jeudi 17h30 à 20h

Mercredi 9h à 11h

Vendredi 12h30 à 15h

Secteur Val-Barrette

135, rue St-Joseph – Tél. 819-585-3131

Lundi 17h30 à 20h

Jeudi 17h30 à 20h